

## La moitié des enfants d'ouvriers nés autour de 1980 sont bacheliers. Les seconds cycles de l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur sont plus ouverts aux différents groupes sociaux, mais de fortes inégalités subsistent entre cursus généraux, technologiques et professionnels.

Les développements quantitatifs des enseignements secondaires puis supérieurs leur ont permis de s'ouvrir à une population beaucoup plus large. Cette ouverture et ses limites peuvent être appréciées en comparant, dans le temps, dans quelles proportions les enfants de différents groupes sociaux parviennent au baccalauréat, et se répartissent en fonction de leur diplôme le plus élevé, de 20 à 24 ans.

Dans les générations des années quarante, plus de deux enfants de cadres sur trois étaient titulaires d'un baccalauréat, pour seulement 6 % des enfants d'ouvriers. Parmi les dernières générations, nées au début des années 1980, la moitié des enfants d'ouvriers sont bacheliers (*graphique 01*). La progression a été particulièrement rapide en l'espace de dix ans, entre les générations nées de 1964 à 1968, et de 1974 à 1978. Le fort développement quantitatif de la fin des années quatre-vingt a contribué, de ce point de vue, à la réduction des inégalités sociales.

Sur 100 jeunes âgés de 20 à 24 ans en 2006, 55 déclarent avoir eu accès à l'enseignement supérieur ; parmi les autres, 10 déclarent pour diplôme le plus élevé un baccalauréat technologique ou professionnel et 17 un certificat d'aptitude ou un brevet d'études professionnelles (*graphique 02*). Les enfants d'ouvriers et d'employés sont plus souvent diplômés des enseignements secondaires technologiques et professionnels (36 %) que les enfants d'indépendants, cadres et techniciens (17 %). Par rapport à leurs aînés, âgés de 20 à 24 ans dix ans auparavant,

les jeunes de 2006 sont moins souvent dépourvus de tout diplôme d'enseignement secondaire de second cycle. Mais cette situation reste nettement plus fréquente parmi les enfants d'employés et d'ouvriers (22 %) que parmi les enfants d'indépendants, cadres, enseignants et intermédiaires (8 %).

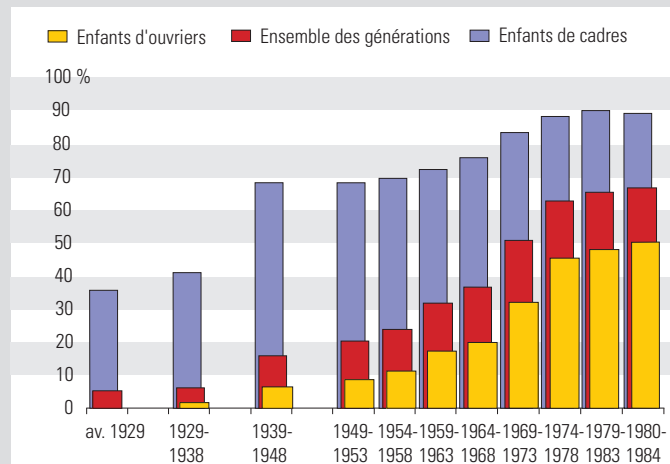
La répartition des bacheliers 2007 selon les trois grandes filières (générale, technologique et professionnelle) confirme le poids persistant de l'origine sociale sur les parcours scolaires : alors que les enfants d'ouvriers se répartissent à peu près équitablement selon les trois types de baccalauréat, les enfants de cadres et plus particulièrement ceux d'enseignants privilégient massivement la voie générale (*tableau 03*), la plus favorable à la poursuite d'études supérieures longues.

L'élévation de la proportion de bacheliers généraux parmi les enfants de milieux « défavorisés » est l'un des objectifs du ministère, au titre de la politique de promotion de l'égalité des chances (loi du 31 mars 2006). Pour une valeur estimée à 18,5 % en 2007, l'objectif, suivi par un indicateur LOLF, est d'atteindre 20 % en 2010.

Les deux graphiques sont basés sur des enquêtes de l'INSEE. Le graphique 01 porte sur des générations, c'est-à-dire des jeunes nés la même année. Ses données proviennent des enquêtes FQP et Emploi de l'INSEE (enquête de 1990 pour les générations nées de 1964 à 1968, de 1995 pour les natifs de 1969 à 1973, de 2006 pour les générations 1980-1984). Les diplômés équivalents au baccalauréat ne sont pas pris en compte, en principe. Le graphique 02 porte sur des groupes d'âges (âges définis en début d'année). Les données proviennent des enquêtes emploi de l'INSEE. L'« origine sociale » est appréhendée classiquement par la catégorie socioprofessionnelle des parents, en donnant la priorité au père. La PCS d'un retraité ou d'un chômeur est normalement celle de son dernier emploi. La profession de la mère est substituée à celle du père lorsqu'il est absent ou décédé. Les groupes sociaux ont été revus pour faciliter la comparaison avec l'indicateur LOLF (enfants d'ouvriers et d'employés) et disposer d'échantillons représentatifs. Le niveau d'études est défini d'abord en fonction du fait que les jeunes ont, ou non, suivi des études dans l'enseignement supérieur, ensuite en fonction de leur diplôme le plus élevé. On peut ainsi séparer les jeunes qui ont eu accès à l'enseignement supérieur, et étudient encore pour la plupart, de ceux qui n'étudient plus qu'exceptionnellement et dont le diplôme acquis a toute chance d'être le plus élevé. Le tableau 03 est issu d'une exploitation des origines sociales déclarées par l'ensemble des bacheliers de la session 2007, après redressement et suppression des origines indéterminées.

Sources : INSEE, enquêtes Emploi et Formation et Qualification Professionnelle MEN-DEPP (OCEAN)

## 01 Obtention du baccalauréat selon la génération et le milieu social



Lecture : parmi les jeunes nés de 1980 à 1984, 89 % de ceux dont le père est cadre sont bacheliers, contre 50 % des jeunes de père ouvrier. C'est nettement plus que dans les générations des années 30, où 41 % des enfants de cadres obtenaient le baccalauréat, contre 2 % seulement des enfants d'ouvriers.

Sources : calculs LASMAS et DEPP à partir des enquêtes Formation et qualification professionnelle et Emploi de l'INSEE

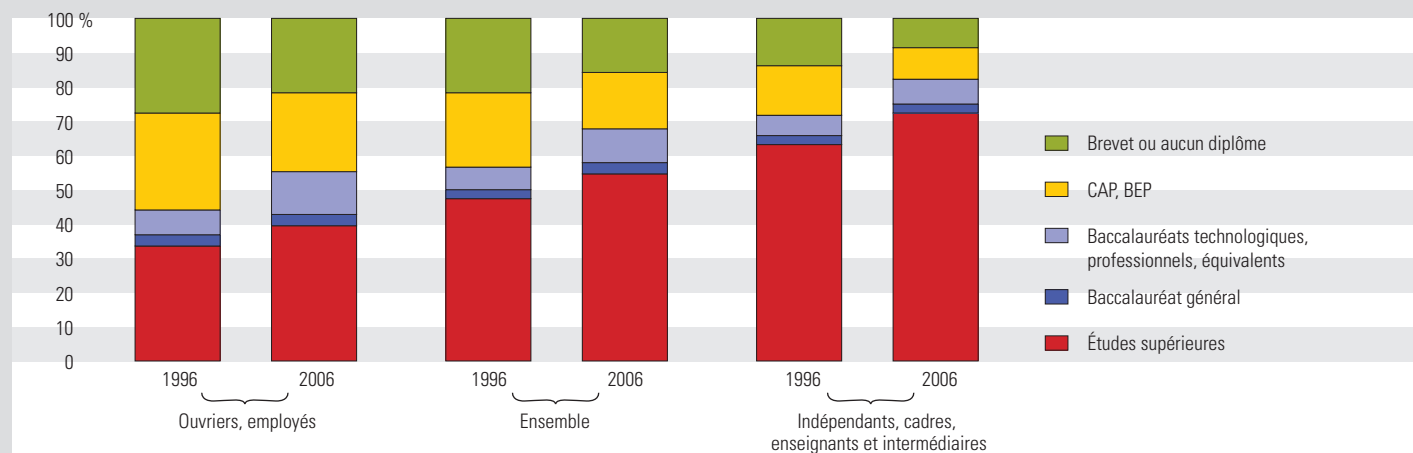
## 03 Répartition par filière des bacheliers 2007 selon leur origine sociale (en %)

	Général	Technologique	Professionnel
Agriculteurs exploitants	55,6	24,4	20,0
Artisans, commerçants, chefs d'entr.	50,5	25,8	23,7
Cadres, prof. intellectuelles sup. <i>dont professeurs et assimilés</i>	75,6	16,5	7,9
Professions intermédiaires <i>dont instituteurs et assimilés</i>	58,4	27,8	13,8
Employés	48,2	30,7	21,2
Ouvriers	34,1	31,6	34,3
Retraités	38,5	27,8	33,8
<b>Ensemble</b>	<b>53,7</b>	<b>26,2</b>	<b>20,0</b>

Lecture : en 2007, 34,1 % des bacheliers, enfants d'ouvriers, ont obtenu un baccalauréat général, 31,6 % un baccalauréat technologique et 34,3 % un baccalauréat professionnel.

Source : MEN-DEPP (OCEAN)

## 02 Diplômes des jeunes âgés de 20 à 24 ans en fonction du milieu social (en 1996 et 2006)



Lecture : en 2006, sur 100 enfants d'employés et d'ouvriers âgés de 20 à 24 ans, 40 ont eu accès à l'enseignement supérieur. Parmi les autres, 23 indiquent comme diplôme le plus élevé un certificat d'aptitude ou brevet d'études professionnelles, 13 un baccalauréat technologique, professionnel ou assimilé et 3 un baccalauréat général. Au total, 78 % de ces jeunes ont au minimum un diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire, contre 92 % des enfants d'indépendants, cadres, enseignants et intermédiaires.

Source : calculs DEPP à partir des enquêtes Emploi de l'INSEE de 1996 et 2006 (moyenne annuelle)